

Montpellier, le 23 octobre 2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Les programmes européens en Languedoc-Roussillon

2007-2013 : priorité à l'innovation

La Commission Européenne a approuvé le 18 octobre 2007 le Programme opérationnel au titre de l'objectif «compétitivité régionale et emploi» pour le Languedoc-Roussillon.

Après avoir signé le premier Contrat de Projets Etat Région le 18 décembre 2006, Le Languedoc-Roussillon fait partie de la première vague des programmes régionaux validés par Bruxelles.

Les programmes européens en Languedoc-Roussillon, ce sont quatre programmes régionaux ou fortement déconcentrés sous l'autorité de gestion du Préfet de région : 541 M€ injectés au profit du développement régional

L'objectif compétitivité régionale et emploi représente :
270 M€ au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et
160 M€ au titre du FSE (Fonds Social Européen)

En outre, le développement rural bénéficiera de :
105 M€ au titre du FEADER et
Et le Fonds d'Intervention pour la Pêche de :
5,8 M€ au titre du FEP

Le Languedoc-Roussillon est également concerné par 6 programmes interrégionaux :

- Massif Central : 40,5 M€
- Pyrénées : 19,1 M€
- Plan Rhône : 33,8 M€

(INTERREG) :

- Transfrontalier France Espagne : 166,5 M€
- Transnational MED (Méditerranée) : 200,0 M€
- SUDOE (Sud Ouest européen) : 95,4 M€

Des programmes en rupture avec la génération 2000-2006

- Abandon du zonage, tout le territoire est éligible.
- Concentration thématique : Innovation, TIC, environnement, volet territorial, emploi-formation, développement rural
- Priorité à la « stratégie de Lisbonne » : développement de l'économie de la connaissance (innovation, TIC, capital humain...).

Les priorités de ces programmes pour 2007-2013 :

- L'innovation et le transfert de technologie
- L'environnement et la prévention des risques
- L'accessibilité du territoire
- La formation
- L'insertion
- La modernisation des exploitations agricoles
- La pêche et la conchyliculture
- L'équilibre des territoires

Contacts presse

Préfecture de région : Anne-Sophie Guéniot 04 67 61 61 25
Conseil régional : Service presse 04 67 22 81 31